CANAL 2





Projet « PALU-PO »
Le rôle des pharmaciens d'officines
de Cotonou, Porto Novo, Bamako,
Bobo Dioulasso et Ouagadougou
dans la lutte contre le paludisme



Chef de file: ReMeD (Réseau Médicaments et Développement)

Partenaires:

Au Bénin : Centre d'information pharmacothérapeutique (CIP)/ PHARMACTION/Ordre des Pharmaciens

Au Burkina Faso : CEDIM (Centre de documentation et d'information sur le médicament)/ PHARMACTION/ Ordre des Pharmaciens

Au Mali: Centre d'information pharmacothérapeutique (CIP)/ APSAN (Association pour la promotion de la santé)/Ordre des Pharmaciens

Durée: 36 mois

Date de début: 01/01/2014

Budget : 720 000 €

Résumé

Avec des taux de croissance économique non négligeables en Afrique ces dernières années, une classe moyenne se développe dans nombre de pays. Lorsqu'elle est confrontée au paludisme, celle-ci ne recoure généralement pas aux structures publiques pour se soigner, mais fréquente les officines, majoritairement en secteur urbain. Paradoxalement les programmes nationaux de lutte contre le paludisme, soutenus par le Fonds mondial et autres instances internationales, mobilisent essentiellement le secteur public et assimilé. Les agents du secteur privé ne sont donc ni formés ni suivis par les programmes.

Coordonné par ReMeD (Réseau Médicaments et Développement), le projet Paludisme et Pharmaciens d'officine (Palu-PO), financé par l'Initiative 5%, a démarré en janvier 2014. Il vise à contribuer à l'augmentation de l'impact des programmes nationaux de lutte contre le paludisme (PNLP) par la participation effective des pharmaciens d'officine au Bénin, au Burkina Faso et au Mali. Le projet cherche ainsi à préparer le secteur privé de distribution et de dispensation des médicaments à un usage rationnel des combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine (CTA) en lien avec les PNLP et à recueillir des données permettant d'évaluer la prise en charge quotidienne du paludisme en officine

Un partenariat solide

Coordonné par ReMeD, le projet repose dans chaque pays sur un partenariat entre un centre d'information pharmaco-thérapeutique, une association locale de pharmaciens et l'ordre national des pharmaciens. Le projet implique plus de 540 pharmaciens situés principalement dans les capitales.

Formation et enquêtes sur le terrain

Le projet s'articule autour de formations, d'enquêtes sur le terrain et d'ateliers de restitution qui mobilisent les partenaires, l'ensemble des pharmaciens d'officine et les autorités de santé afin d'améliorer la participation des pharmaciens d'officine au programme de lutte contre le paludisme. Ainsi dans chacun des pays :

- Une enquête de base a été réalisée au printemps 2014 et a permis d'établir un état des lieux des connaissances et des attitudes des pharmaciens dans la prise en charge du paludisme.
- En juin 2014, plus de 80% des pharmaciens d'officine ont participé à des ateliers de formation sur les directives du PNLP au cours desquels ils ont formulé une série de recommandations.
- Des registres de notification des cas de dispensation d'antipaludiques avec ou sans ordonnance ont été distribués dans toutes les officines.
- Des enquêtes de suivi sont réalisées régulièrement depuis décembre 2014 afin d'assurer un suivi de l'adhésion des pharmaciens aux directives du PNLP et de mettre en lumière les données disponibles en matière de paludisme.
- Les premiers résultats des enquêtes de suivi ont été présentés lors d'ateliers de restitution à miparcours, qui se sont tenus d'octobre à décembre 2015.
- •Les enquêtes se poursuivent en 2016 et les résultats feront l'objet d'analyse et de publications.

Des premiers résultats probants

Les données ont été recueillies par des enquêteurs à partir de 3 types de questionnaires (pharmaciens, clients avec ordonnance et clients sans ordonnance) qui portaient sur la connaissance des médicaments recommandés, le comportement devant une suspicion de paludisme et la disponibilité des intrants.

L'officine, un 1^{er} recours important...

Selon les pays entre 50 et 80% des patients pris en charge en officine pour suspicion de paludisme se sont dirigés spontanément vers l'officine, sans contact préalable avec le système de santé, quelque soit le niveau ou le type.

...qui tient compte des capacités financières des clients

Dans les trois pays, les enquêtes ont révélé que les pharmaciens sont attentifs aux capacités financières de leurs clients. Le coût des traitements antipaludiques, lorsqu'ils sont dispensés sans ordonnance, est en effet moins élevé que lorsqu'ils sont prescrits.

...des directives du PNLP

Devant une suspicion de paludisme simple, plus de 80% des pharmaciens dispensent des CTA en grande partie recommandés par le PNLP. Au Bénin et au Mali, où la pratique des tests de diagnostic rapide (TDR) en officine n'est pas officialisée, le taux de pharmaciens qui réalisent des tests avant de délivrer un traitement est passée de 0 à 15%. Au Burkina Faso, où les TDR sont autorisés mais difficiles d'accès, la part de pharmaciens à pratiquer des tests a également augmenté.

Ces premiers résultats, qui feront l'objet de publications, soulignent l'importance de l'insertion de la pratique officinale dans la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre le paludisme qui pourra se faire notamment par :

- la participation des pharmaciens du secteur privé et de leur personnel auxiliaire aux programmes de formation
- un accompagnement législatif et réglementaire nécessaire.

CONTACTS

Bénin :Burkina Faso :Mali :France :Habib GanfonClotaire NangaNouhoum CoulibalyEmilie Daniel Garciahganfon@yahoo.frc.nanga@prescrire.orgnouhoumc@yahoo.fre.daniel@remed.org